



VOICI LA POSITION (non voulue...) dans laquelle s'est retrouvée la camionnette de la Boulangerie Guérin & Frère, lundi avant-midi sur le boulevard St-Joseph, non loin du viaduc. Son conducteur, Léo Pelchat, 22 ans, s'en est tiré indemne. Celui-ci se dirigeait vers le viaduc et après avoir effectué un doublage, il perdit la gouverne du véhicule qui se renversa sur le côté pour s'échouer dans un banc de neige, en bordure du trottoir, mais dans une direction complètement opposée à celle que voulait suivre son conducteur.

# Début du tournoi provincial Midget

DRUMMONDVILLE (S.B.) — C'est ce soir à 6h.30 que débutera le tournoi provincial et international Midget de Drummondville au centre civique. A cette occasion, S. H. le maire Philippe Bernier effectuera la mise au jeu officielle. Il sera alors accompagné de plusieurs personnalités telles Jacques Plante, ex-gardien de buts des Canadiens de Montréal, de M. Phil Russ, officier de la Légion canadienne, et de MM. Bertrand Lacasse, Maurice Parson et Henry Crochetière, représentants de la QAHA.

ville Midget a eu raison de ces adversaires dans toutes les joutes d'exhibition disputées cette saison. Si les honneurs du tournoi étaient accordés à notre ville cette année, ce serait la première fois. L'an dernier, l'équipe championne avait été les Braves d'Ahuntsic, qui avait défait le club d'Asbestos au compte de 6 à 3 en grande finale. Ce tournoi, le 2e du genre dans notre ville, est de plus en plus populaire auprès des sportifs de la région. M. Roger Cournoyer, président-fondateur de cette compétition est pour sa part assuré du succès. L'an dernier, plus de 10,000 personnes avaient paré au centre civique lors de cette manifestation et pour cette fin de semaine - ci ont s'attend à ce qu'un nouveau record d'assistance soit établi.



C'EST CE SOIR, à 7h.45, que l'équipe locale affrontera le club de St-Hyacinthe dans le tournoi provincial et national Midget au Centre civique. On aperçoit ici l'instructeur Robert Martimbeau discutant avec trois de ses joueurs lors d'une pratique. Ces joueurs sont, de gauche à droite: Marcel Dionne, le meilleur compteur de l'équipe, Marcel Courchesne et Guy Seney, deux rapides patineurs.

## L'étude préliminaire de l'épuration des eaux tient compte de l'expansion future

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'étude préliminaire de l'épuration des eaux telle que préparée par la firme d'ingénieurs Goulet, St-Pierre, Bertrand, Charron et Savoie, de cette ville, porte sur le territoire du grand Drummondville métropolitain qui représente une agglomération de 45,000 âmes, mais les recommandations tiennent compte de l'expansion future du territoire. Les ingénieurs constatent dans leurs conclusions que le Drummondville métropolitain déverse ses eaux usées domestiques, industrielles et ses eaux de surface dans la rivière Noire et la rivière St-François; 17 bassins sanitaires se déversent dans le St-François et 13 dans la rivière Noire. Le bassin versant du St-François englobe 3,948 milles carrés de terrain et ses limites extrêmes sont à environ 26 milles de Newport, et à environ 12 milles de la tête du lac St-François, dans le comté de Frontenac.

mond, Windsor, Brompton, Sherbrooke, East Angus Magog et Coaticook et plusieurs villages et municipalités. A Drummondville, sis à 33 milles du lac St-Pierre, la superficie du bassin de drainage se chiffre à 792 milles carrés, ou 94 pour cent de la surface totale. Environ 260,000 personnes vivent dans le bassin du St-François dont la majeure partie dans les villes et villages. L'économie du bassin tient du domaine forestier (pâtes et papier, flottage du bois), de l'industrie laitière et l'élevage des bovins (produits laitiers, abattoirs), de l'industrie textile (coton, laine, fibres synthétiques) et d'une multitude d'autres domaines plus ou moins reliés à ces divisions principales. Au barrage Hemmings, à Drummondville, le débit moyen régularisé et enregistré depuis 1925, est de 6,400 pieds cubes seconde ou 4,150 millions de gallons par jour. Le débit quotidien maximum fut de 85,300 pieds cubes seconde, le 19 mars 1936 et le débit quotidien minimum de 510 pieds cubes seconde le 2 novembre 1948.

La question des hausses de salaire aux échevins et au maire vivement discutée

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le secrétaire-gérant de la Chambre de Commerce du comté de Drummond, M. Bernard Guay, a déclaré sur les ondes de la radio locale, qu'il trouve injustifiée l'augmentation de salaires que se sont votée le maire et les échevins de la cité, en portant de \$1,500 à \$5,000 le traitement des échevins, et de \$3,000 à \$10,000 celui du maire.

Le règlement municipal concernant le stationnement dans les rues après minuit, lorsqu'il a des chutes de neige abondante, défend aux automobilistes de laisser leur auto en stationnement en bordure de la chaussée, mais plusieurs semblent l'ignorer complètement. Dimanche dernier, les employés de la voirie municipale avaient entrepris le travail de déblaiement vers minuit, et quelques minutes plus tard, soit vers minuit et vingt, une automobile était stationnée dans le secteur commercial de la rue Hériot. Plutôt que de faire remorquer ladite auto au garage aux frais de son propriétaire, les camions et la souffleuse ont tout simplement contourné l'obstacle.

Le gardien de buts des Lions, C. Carignan a été épatant tout au cours de cette joute et les Francs-tireurs du Motel Cardin ont eu du mal à tromper sa vigilance. SAMMAIRE: Première période: G—Léo Allard 18.15 (Faucher-Milot) Aucune punition. Deuxième période: M—Raymond Ferland 2.13 (Boudreau) G—Léo Allard 6.27 (Sans aide) G—Claude Faucher 7.08 (Allard-Gendron) G—Robert Gendron 10.17 (Tremblay-Cain) Punition: Champagne 1.03. Troisième période: GG—Gabriel Coderre 5.02 (Gendron-Tremblay) G—Léo Allard 8.52 (Faucher-Cain) G—H.-Paul Fleurant 11.42 (Gendron-Tremblay) G—Claude Faucher 13.44 (Cain) Punition: Lemaire 19.48.

## Certaines modifications au projet de fusion?

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le ministère des Affaires municipales devait faire connaître sa décision sur le projet de fusion de Drum-

mondville - Ouest à Drummondville durant la journée d'hier, mais comme l'aviseur légal de la cité, Me Jacques Biron à qui on devait rendre réponse était absent de la ville, il nous a été impossible d'obtenir de plus amples informations. Rejoint au téléphone par contre, M. le maire s'est dit confiant que les clauses contenues dans le projet soumis à Québec seront acceptées, avec peut-être, certaines modifications sans importance, mais qu'il faudra deux municipalités concernées, reprendre la procédure des résolutions, à cause de certaines modifications apportées, mais qui ne devraient pas tarder son acceptation.

Le secrétaire de la Chambre de Commerce qui parlait en son nom personnel et non au nom de son organisme, a mentionné le fait que le conseil avait refusé d'accorder \$500 de dépenses au maire Marier pour son voyage à Vancouver l'an dernier, alors qu'il assistait au congrès de l'Union des municipalités dont il était le président. C'est un fait admis mais la nouvelle augmentation suggérée ne l'a été qu'à la suite des pourparlers sur la fusion de Drummondville - Ouest à Drummondville, et n'est pas encore approuvée par le gouvernement provincial.

Drummondville contée... Le règlement municipal concernant le stationnement dans les rues après minuit, lorsqu'il a des chutes de neige abondante, défend aux automobilistes de laisser leur auto en stationnement en bordure de la chaussée, mais plusieurs semblent l'ignorer complètement. Dimanche dernier, les employés de la voirie municipale avaient entrepris le travail de déblaiement vers minuit, et quelques minutes plus tard, soit vers minuit et vingt, une automobile était stationnée dans le secteur commercial de la rue Hériot. Plutôt que de faire remorquer ladite auto au garage aux frais de son propriétaire, les camions et la souffleuse ont tout simplement contourné l'obstacle.

Mgr Foucault est nommé curé de la paroisse St-Simon

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Par décision de S. E. Mgr Albert Martin, évêque de Nicolet, Mgr Edgar Foucault, c.s., ci-devant curé de la paroisse St-Charles de Drummondville, vient d'être nommé curé de la paroisse St-Simon à Drummondville-Sud, en remplacement du curé-fondateur de cette paroisse, M. le chanoine Edgar Laforest, décédé en décembre dernier.



Mgr Edgar Foucault

ville, vient d'être nommé curé de la paroisse St-Simon à Drummondville-Sud, en remplacement du curé-fondateur de cette paroisse, M. le chanoine Edgar Laforest, décédé en décembre dernier. Le nouveau titulaire qui sera intronisé dans sa nouvelle paroisse le 24 février prochain, est natif de St-Léonard d'Asson, où il est né le 3 septembre 1909, du mariage d'Alfred Foucault, marchand, et d'Éveline Béliveau. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Nicolet et fut ordonné prêtre le 5 juillet 1936 en la chapelle du séminaire par S. E. Mgr Hermann Brunault, alors évêque du diocèse. Par la suite il poursuivit des études d'anglais au collège de Boston pour revenir au pays où il fut professeur d'anglais au séminaire dans les classes de versification, belles-lettres et rhétorique de 1937 à 1950, alors qu'il fut successivement préfet, des études et supérieur du séminaire jusqu'en 1953 pour être ensuite investi du titre de camerier secret et devenir curé de la paroisse St-Charles. Par ailleurs, aucune nomination n'a été faite quant à un successeur à la cure de la paroisse St-Charles.

Le prévenu comparait hier matin en cour des sessions de la Paix, environ 25 ont été ajournés. S.H. le juge Benoit Turmel a remis, à la demande des procureurs, la plupart de ces causes au prochain terme soit le 15 février. Quelques-unes même ont été reportées au mois de mars. Par ailleurs, deux plaintes ont été retirées. La première, incriminant un citoyen de notre ville, a été rayée du rôle par suite du décès du prévenu, la fin de semaine dernière. La seconde, portée à l'endroit d'un Trifluvien pour faux semblants, a subi un sort identique, faute de preuves. Parmi les causes ajournées au 15 février, on retrouve celles d'un individu du nom de Jacques Tardif, accusé de vol et de méfait. Ce dernier n'a pu comparaitre dans la boîte des accusés hier, car il était attendu à la cour des sessions de la paix le même matin.

## Organisation du festival des sports

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Immédiatement après leur nomination, les membres du bureau de direction de la Commission municipale des Loisirs sont passés à l'action en vue d'organiser le festival annuel des sports. La période du 13 au 20 février, a été choisie pour les manifestations de ce festival dont le programme est déjà en préparation.

Le premier magistrat qui se plaie à répéter que Drummondville jouit d'une excellente réputation au point de vue géographique, admet difficilement que la situation actuelle soit définitive, à cause du manque d'intérêt pour la population à se diriger présentement vers la capitale de la zone économique: Trois-Rivières.

Le premier citoyen de Drummondville corrobore en cela les vues du ministre de la Voirie, l'hon. Bernard Pinard, qui ose espérer qu'il y aura une révision des nouvelles régions économiques à brève échéance, en tenant compte que Drummondville souffre à elle-même par sa population son développement industriel intense, et par plusieurs autres facteurs.

Le prévenu comparait hier matin en cour des sessions de la paix à l'édifice provincial de Drummondville pour avoir été trouvé en possession d'une pompe à eau volée. La semaine dernière, il avait été copé d'une amende de \$100 pour le recel de l'autre morceau, à Arthabaska, devant le juge Lacoursière de la cour des sessions de la paix.

Titulaires

Il y a quelques semaines, des difficultés insurmontables, qui se présentaient dans l'administration de l'oeuvre des Terrains de Jeux ont décidé les responsables de cet organisme à faire appel aux autorités municipales. Un comité temporaire avait alors été formé au conseil de ville afin d'apporter une solution temporaire à la question des loisirs à Princeville. La création d'une Commission municipale des Loisirs fut le point final aux études faites pour solutionner le problème des loisirs. M. Hervé Lafrance a été choisi comme président le procureur, M. Ovide Longchamps a été nommé vice-président, la charge de secrétaire a été confiée à M. Mathias Therrien et MM. Roland Bergeron et Claude Dusseault, occupent les postes de directeurs de la Commission municipale des Loisirs.

## Roger Picard définitivement congédié par les Rockets

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Les dirigeants des Rockets de Drummondville ont appuyé une proposition de l'instructeur Lou Poliquin, lundi soir, concernant le cas du "gréviste" Roger Picard. On se souvient que la semaine dernière l'instructeur du club avait menacé de porter le nom de Picard sur la liste noire. Eh bien, maintenant ça y est, le geste a été posé lundi soir. Le vétérinaire Roger Picard qui évoluait pour les Rockets depuis trois ans, devra donc décrocher ses patins pour un temps indéterminé. En tout cas, il ne terminera pas la saison avec les siens. On sait que lundi matin, un article dans lequel le joueur des Rockets expliquait sa conduite et blâmait la direction de son club, a paru dans un quotidien montréalais. Il y a tout lieu de croire que les déclarations de Picard ont alors fait déborder la coupe et régler ainsi son sort dans le circuit Len O'Donnell. Agent au service de la ville de Montréal, Picard était en

grande forme cette saison. Avant qu'il ne fasse la grève, il occupait le 3e rang chez les compteurs de la ligue Provinciale senior avec 16 buts et 26 assistances, pour un total de 42 points. Lou Poliquin a laissé entendre déjà que Picard était au nombre de ceux qui étaient les mieux rémunérés de l'équipe taque n'avait pas raison de se séparer n'avait pas raison de se plaindre de son traitement. La conduite de Picard, selon M. Gaston Gingués, président du club, était d'autant plus à blâmer qu'il s'était mis en grève au moment précis où l'équipe était en difficulté financière et manquait également de joueurs, plusieurs étant blessés. Les Rockets sont bien décidés à travailler ferme ce soir à Sherbrooke, malgré le départ de Picard. D'ailleurs, les défenseurs Jean Therrien et Jacques Bégin seront alors en uniforme et l'équipe devrait être par conséquent à son meilleur depuis les dernières semaines.

Il écope de \$200 d'amende pour le recel d'objets

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Cultivateur de sa profession, Cyrille Tétrault a cru faire une bonne affaire en achetant de certains individus rencontrés dans une taverne une pompe à eau et un rasoir le 5 septembre dernier. Il savait cependant que la marchandise qu'on lui avait proposé était le fruit d'un larcin commis le 18 avril dernier dans la région mais il l'acheta tout de même. Résultat: \$200 d'amende. Le prévenu comparait hier matin en cour des sessions de la paix à l'édifice provincial de Drummondville pour avoir été trouvé en possession d'une pompe à eau volée. La semaine dernière, il avait été copé d'une amende de \$100 pour le recel de l'autre morceau, à Arthabaska, devant le juge Lacoursière de la cour des sessions de la paix.

Le prévenu comparait hier matin en cour des sessions de la paix à l'édifice provincial de Drummondville pour avoir été trouvé en possession d'une pompe à eau volée. La semaine dernière, il avait été copé d'une amende de \$100 pour le recel de l'autre morceau, à Arthabaska, devant le juge Lacoursière de la cour des sessions de la paix.

Le prévenu comparait hier matin en cour des sessions de la paix à l'édifice provincial de Drummondville pour avoir été trouvé en possession d'une pompe à eau volée. La semaine dernière, il avait été copé d'une amende de \$100 pour le recel de l'autre morceau, à Arthabaska, devant le juge Lacoursière de la cour des sessions de la paix.

Le prévenu comparait hier matin en cour des sessions de la paix à l'édifice provincial de Drummondville pour avoir été trouvé en possession d'une pompe à eau volée. La semaine dernière, il avait été copé d'une amende de \$100 pour le recel de l'autre morceau, à Arthabaska, devant le juge Lacoursière de la cour des sessions de la paix.

Le prévenu comparait hier matin en cour des sessions de la paix à l'édifice provincial de Drummondville pour avoir été trouvé en possession d'une pompe à eau volée. La semaine dernière, il avait été copé d'une amende de \$100 pour le recel de l'autre morceau, à Arthabaska, devant le juge Lacoursière de la cour des sessions de la paix.

Le festival

Le festival des sports est la première activité qui a retenu l'attention des responsables de la Commission municipale des Loisirs. Des compétitions sportives, des soirées récréatives, etc., seront au programme dont les détails seront communiqués dans un avenir prochain.

Le festival

Le festival des sports est la première activité qui a retenu l'attention des responsables de la Commission municipale des Loisirs. Des compétitions sportives, des soirées récréatives, etc., seront au programme dont les détails seront communiqués dans un avenir prochain.

Le festival

Le festival des sports est la première activité qui a retenu l'attention des responsables de la Commission municipale des Loisirs. Des compétitions sportives, des soirées récréatives, etc., seront au programme dont les détails seront communiqués dans un avenir prochain.

Le festival

Le festival des sports est la première activité qui a retenu l'attention des responsables de la Commission municipale des Loisirs. Des compétitions sportives, des soirées récréatives, etc., seront au programme dont les détails seront communiqués dans un avenir prochain.

Le conseil approuve le règlement prévoyant l'homologation de lisières de terrains

# Le prolongement de la rue St-Paul deviendra une réalité



(Photo LeRo)

EN BATTANT le Ducharme & Frères par le compte de 6 à 3, le Gagné Auto s'est mérité le championnat de la saison 1965-66 de la ligue Commerciale de Victoriaville. Sur la photo, nous apercevons l'équipe championne après la partie. Ce sont à l'avant les joueurs

Jean Pothier, Michel Roux, le gardien de buts Roger Laroche, Benoît Charest, de même que Georges Boucher, Jean-Louis Croteau, C. Verville, Boris Dion, Michel Roberge, Gérard Lemire, Guy Héroux, Laurent Boissonneault ainsi que l'instructeur Michel Gagné.

## Le Gagné Auto remporte le championnat de la ligue Commerciale à la dernière joute

VICTORIANVILLE (RL) — Ce n'est qu'au dernier programme double de la cédule pour la saison régulière que s'est décidé le classement final de la ligue Commerciale de Hockey de Victoriaville.

En effet, avant le programme double, 4 équipes se faisaient la lutte pour l'obtention des 4 premières positions.

Dans la première partie au programme, le Gagné Auto a fourni beaucoup d'efforts pour l'emporter 6 à 3 sur la puissante équipe Ducharme et Frères. Avec cette victoire, le Gagné Auto est passé seul en tête du classement de la ligue Commerciale avec 21 points au classement. En deuxième place on retrouve la Cie Jutras avec 20 points, en troisième les équipes Ducharme et Frères et Pharmacie Laurent; l'on devra déterminer laquelle de ces deux équipes a compté le plus de points contre l'adversaire, en cinquième position la JOC de Victoriaville avec 8 points et enfin en dernière place la JOC d'Arthabaska avec 5 points.

Roger Laroche, le cerbère du Gagné Auto a abattu de l'excellent besogne dans la cage des vainqueurs et sa présence a sûrement aidé à la victoire de l'équipe.

La partie a été quelque peu marquée de rudesse, particulièrement à la troisième période, alors que l'arbitre a décerné dans cet engagement 6 punitions mineures pour un total de 11 dans toute la partie.

### Éliminatoires

Les séries éliminatoires débutent dès ce soir dans la Commerciale alors que le Gagné Auto sera fort probablement opposé au Ducharme et Frères et que la Cie Jutras rencontrera la Pharmacie Laurent.

### Sommaire

#### Première période

1. Gagné: J.-L. Croteau 1:49 (sans aide)
2. Ducharme: R. Béliveau 4:08 (Rheault, M. Béliveau)
3. Gagné: M. Roux 5:54 (Croteau, Pothier)

Punitions (G) Roux 2:29, Croteau 2:29.

#### Deuxième période

4. Gagné: Pothier 7:55 (Dion)
5. Gagné: Croteau 5:54 (Roux, Pothier)
6. Gagné: M. Roux 13:52 (Charest)

Punitions (D) Rheault 10:56, (G) Roux 1:43, Boissonneault 13:16.

#### Troisième période

7. Ducharme: Rheault 1:52 (Boisvert)
8. Gagné: Roux 4:21 (Pothier, Boucher)
9. Ducharme: Ducharme 10:10 (Rheault, R. Béliveau)

Punitions: (G) Charest 5:37 (D) Béliveau 7:44, (G) Boissonneault 8:32 (D) Lessard 8:42, (G) Croteau 9:46 (D) Béliveau 14:48.

### — O —

Dans la deuxième joute au programme, la Pharmacie Laurent l'a emporté 4 à 1 contre la malheureuse équipe JOC, Arthabaska. La Pharmacie Laurent a pris une avance de 2 à 1 dans la première période puis a ajouté un autre point dans les deux autres périodes. Provencher, Désilets, Lavigne et St-Pierre ont été les compteurs de la Pharmacie Laurent. Lemieux qui s'est vu décerner une punition de mauvaise conduite, à la deuxième période, a évité le blanchissage à l'équipe d'Arthabaska.

Les joueurs de la JOC d'Arthabaska ont donné du mal à la Pharmacie Laurent et le jeu de gardien de buts Michel Fournier a dû se surpasser à plusieurs reprises pour conserver l'avance de son équipe.

### Sommaire

#### Première période

1. Phar. Laur. Provencher 0:52 (Boisvert, Vigneault)
2. JOC: Lemieux 2:41 (St-Cyr)
3. Phar. Laur.: Désilets 12:54 (Arel)

Aucune punition.

#### Deuxième période

4. Phar. Laur.: Lavigne 14:56 (Houle)

Punitions (P) Désilets 3:16, Provencher 3:29, (J) Lemieux 12:49, (P) Côté 12:47, (J) Lemieux, 10 minutes 14:56.

#### Troisième période

5. Phar. Laur.: St-Pierre 5:35 (Pépin)

Punitions: (P) Houle 1:48, (J) Girouard 1:38, Bergeron 12:17.

VICTORIANVILLE (RL) — Depuis quelques mois déjà, il est question au conseil de ville du prolongement de la rue St-Paul. Le prolongement de cette artère répandra énormément aux besoins croissants de la circulation dans le secteur contenu entre la rue Manfette et la rue St-François.

Le conseil de ville a posé à sa réunion de lundi un geste concret pour le prolongement de la rue en approuvant en première lecture le règlement 187 N.S. Ce règlement prévoit l'homologation de certaines lisières de terrain suivant le plan et les descriptions techniques préparés par M. Armand St-Pierre, arpenteur-géomètre de la ville de Victoriaville, en date du 17 janvier 1966.

### Superficie

Les lisières de terrain décrites dans les plans de l'arpenteur-géomètre de la ville et devant être expropriées par la municipalité de Victoriaville, pour l'ouverture d'une rue, forment une superficie totale de quatre-vingt-huit mille cinquante-cinq et trois dixièmes (88,055,3') pieds carrés.

Le règlement adopté en première lecture lundi soir prévoit donc que la ville de Victoriaville est autorisée à adopter les procédures nécessaires pour l'homologation de cette superficie de terrain.

Le règlement entrera en vigueur après les délais, les formalités et les approbations requises et prévues par la loi.

### Décongestionnement

Cette nouvelle rue qui débouchera sur la rue St-François contribuera à décongestionner la circulation du parc industriel qui est fort dense, principalement aux heures de pointe.

Il y a quelques semaines, une nouvelle sortie était érigée sur la rue Labbé et avec le prolongement de la rue St-Paul, la circulation devrait devenir normale dans le secteur du parc industriel, aux heures de pointe.

### Annexion

Les édiles ont par ailleurs approuvé en première lecture, lundi soir, le règlement 188 N.S., prévoyant l'annexion d'un territoire de la municipalité de Ste-Victoire, contigu à la ville de Victoriaville, pour fins municipales.

Ledit territoire qui sera annexé par la ville est situé à l'extrémité des rues Alexandre, Aqueduc, Emile, Guay et Champlain.

## Quatre des huit premiers compteurs sont du Gagné Auto

VICTORIANVILLE (RL) — Quatre des huit premiers compteurs de la ligue Commerciale de Victoriaville, dans le classement final des compteurs, pour l'année 1965-66, sont des joueurs du Gagné Auto. Il s'agit de Jean Pothier, Michel Roux, Gérard Lemire, et Jean-Louis Croteau.

Le calendrier régulier de la saison comprenait 15 joutes. Michel Roux a terminé en tête de la liste des compteurs en ayant conservé une excellente moyenne d'un peu plus de deux buts, et près de deux assistances par joute. Roux a en effet compté 31 buts et a récolté 25 assistances, pour un total impressionnant de 56 points en 15 parties.

Jean Pothier, le coéquipier de Roux, se classe au deuxième rang avec 47 points, soit 9 de moins que Roux.

Michel Roux même pour le plus grand nombre de francs buts, soit 31, tandis que Pothier même pour les assistances avec 31 également.

Voici le classement final des compteurs pour la présente saison. Ce classement vaut pour les joueurs ayant accumulé plus de 20 points.

Joueur - Équipe	B	A	Tot.
M. Roux, Gagné	31	25	56
J. Pothier, Gagné	16	31	47
Villeneuve, JOCV	23	13	36
M. Rheault, Duch.	19	16	35
R. Lessard, Duch.	18	14	32
G. Lemire, Gagné	15	17	32
J.L. Croteau, Gagné	17	12	29
G. Moreau, JOCV	9	16	25
M. Béliveau, Duch.	11	15	26
Létourneau, JOCV	15	8	23
J. Poudrier, Jutras	5	18	23
A. St-Cyr, JOCA	10	11	21
C. Létourneau, JOCV	6	14	20

## La Fabrique accepte l'offre des Chevaliers de Colomb

Le conseil d'administration de la paroisse Ste-Victoire a accepté l'offre de \$35,000 des Chevaliers de Colomb, pour l'achat du Centre catholique.

M. Arsène Taurigny, du conseil d'administration de la Fabrique Ste-Victoire, nous a laissé savoir qu'au cours d'une assemblée spéciale, le conseil en était venu à accepter l'offre du conseil 1254 des Chevaliers de Colomb. "Nous ne pouvons pas dire que nous avons été forcés d'accepter l'offre des Chevaliers de Colomb, de commenter M. Taurigny, même si des particuliers offraient des montants plus élevés pour l'achat du centre.

Toutefois, nous avons accepté l'offre des Chevaliers de Colomb à cause du contrat du terrain du Centre catholique. Le terrain a été cédé à la fabrique Ste-Victoire par la commission scolaire de Victoriaville, avec certaines restrictions cependant. C'est ainsi que ce contrat prévoit dans une de ses clauses que si jamais la fabrique désirait vendre le Centre catholique, elle devrait d'abord l'affirmer en vente à des organismes de bienfaisance, tels les Chevaliers de Colomb.

Le porte-parole du conseil d'administration de la Fabrique Ste-Victoire a ajouté que la commission scolaire accepterait probablement que le contrat soit transféré aux Chevaliers de Colomb, à son as-

semblée régulière de lundi soir prochain.

### Édifice actuel

Si le conseil 1254 des Chevaliers de Colomb doit décider à son assemblée régulière du 2 février prochain s'il achète le Centre catholique, il devra également décider à quel sera vendu le local actuel de la rue St-Augustin. D'autres problèmes seraient encore la susceptible de surgir à cause du terrain sur lequel est bâti le local des Chevaliers de Colomb, lequel terrain n'appartient pas aux Chevaliers.

## Les écoles régionales fermées

Le président de la commission scolaire régionale des Bois-Francis, M. Clément C. Cantin nous informait hier, que toutes les écoles sous la juridiction de la Régionale, seront fermées aujourd'hui.

Le président a mentionné que la cause à cet état de chose était le fait que les autobus scolaires avaient beaucoup de difficulté à circuler dans les voies secondaires de la région à la suite de la forte précipitation de neige. Il a souligné qu'à moins d'imprévu, les classes reprendront demain matin, comme d'habitude.

## Journée d'étude régionale à l'intention des commissaires industriels du Québec

VICTORIANVILLE (RL) — Une journée d'étude régionale sera tenue à Victoriaville au manège militaire le 15 février prochain, pour les membres de l'Association des commissaires industriels du Québec.

Cette journée a été organisée par le comité des Journées d'étude de l'Association des commissaires industriels du Québec, dont les membres sont MM. Fidèle-Edouard Alain, commissaire industriel de la ville de Victoriaville, Robert Bélisle, secrétaire de la commission industrielle de la cité de Sherbrooke, Conrad Camarère, commissaire industriel de la cité de St-Jean, Raymond Dufour, de Québec, délégué industriel du ministère de l'Industrie et du Commerce, et de Ronald St-Cyr, commissaire industriel de la cité de Hull.

Cette journée d'étude sera sous la présidence de M. Yves Poisson, assistant-directeur général du bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec métropolitain, avec le concours de M. Louis-H. Houde, délégué industriel pour la région des Bois-Francis.

### Programme

L'inscription se fera au mess des officiers du Manège militaire mardi le 15 de 12 h. 30 à 1 h. 30.

M. Fidèle-Edouard Alain, commissaire industriel de la ville de Victoriaville souhaiitera la bienvenue au nom de l'Association.

2 hres — Etude d'un cas type: Wonder Garments Ltd. renseignements à fournir à un industriel, panel avec comme modérateur M. J.H. Gosselin, directeur du service de l'expansion industrielle des Chemins de fer nationaux du Canada assisté de M. J. Carrol Bourque, contrôleur au service d'expansion industrielle et agricole du Canadian Pacific, de M. Georges Haggerty, président du comité industriel

6 hres — Un coquetel sera servi à l'hôtel de ville et sera une gracieuseté de la ville de Victoriaville.

7 hres — Souper en l'hôtel Central M. Réal Gariépy, commissaire industriel de la ville de Laval et président de l'Association des commissaires industriels prononcera une causerie qui intitulera "La promotion industrielle au niveau municipal".



(Photo LeRo)

M. GUY DARVEAU, recruteur en chef pour l'API du Québec était le conférencier invité au dernier souper du club Richelieu de notre ville. M. Darveau a brosse l'histoire et apporté des détails concernant la situation actuelle de l'API. On sait que plusieurs membres du club Richelieu local sont des mem-

bres de l'API. Présenté par M. Paul Brunelle, le conférencier fut remercié par M. Yvan Roy. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel: MM. Paul Brunelle, Guy Darveau, Paul Gendron, président du Richelieu et Yvan Roy.

## L'API vise l'étude des problèmes généraux et non particuliers à chaque secteur

### Représentation

Étant donné qu'un grand nombre de membres font partie de l'Association, et aussi parce que ces membres avaient, pour la plupart des invités, le recruteur en chef de l'API du Québec, M. Guy Darveau, a obtenu beaucoup de succès en étant conférencier au club Richelieu de Victoriaville.

M. Guy Darveau, qui avait été invité à parler de l'API du Québec en fit d'abord un bref historique. Il nota ainsi que l'API avait été fondée le 7 juillet 1943, par M. Eugène Gibeau, président de Slater Shoes, et du Père Emile Bouvier, Jésuite.

Le conférencier continua en disant que l'API comptait aujourd'hui plus de 500 membres compris en 8 régionales, et que celle des Bois-Francis était une des plus dynamiques de son genre.

Elle possède un conseil d'administration et un comité exécutif provincial, de même qu'un secrétariat permanent avec des bureaux à Montréal et à Québec.

L'API est affiliée à l'Union internationale des Associations patronales chrétiennes.

Toutefois, les caractéristiques de l'Association, M. Guy Darveau souligna que l'API se voulait plus un mouvement plutôt qu'une association professionnelle. Elle s'efforçait également de regrouper des entreprises sur le plan horizontal et non sur le plan vertical. L'API n'est pas un mouvement de masse comme les syndicats ouvriers par exemple. Elle a surtout groupé de la petite et de la moyenne entreprises, très peu de la grosse entreprise, et principalement avec le milieu canadien-français.

### Buts

L'API a comme buts l'étude de problèmes généraux et non particuliers à chaque secteur. Elle vise à la formation économique et sociale des dirigeants d'entreprises. Elle s'efforce de défendre et de promouvoir les intérêts de ses membres.

Le conférencier énuméra ensuite les activités organisées pour l'information de ses membres. Pour la formation des membres, a-t-il ajouté, il faudrait noter la contribution que l'API a apportée à l'organisation des cours d'administration avec les universités de Montréal, Laval et Sherbrooke.

### Services

L'API compte actuellement deux membres permanents possédant une très vaste expérience qui sont mis à la disposition des membres dans les cas de conciliation, de négociation et d'arbitrage. Le conférencier a ajouté qu'il y avait actuellement un manque de personnel dans ce service et que l'API prévoyait restructurer ce service afin de le rendre plus efficace.

L'API donne, d'autre part, des consultations en administration et en direction du personnel.

Le président actuel est M. Marcel Allard, président des Gâteaux Stuart.

### Projets

M. Guy Darveau a continué en énumérant quelques-uns des projets en cours ou à réaliser prochainement au sein de l'API. Il cita la création d'un service d'étude, de recherche et de documentation, l'accélération du programme de formation (CAP), la réalisation d'un programme d'activités régionales conçu en fonction des besoins économiques, des régions et des localités, la consolidation du service des réalisations industrielles, recherche et détermination de politiques patronales en ce domaine. L'organisation systématique du recrutement, l'engagement éventuel de responsables régionaux et la création d'un service de relations extérieures.

Le représentant ajouta cependant qu'actuellement, la préoccupation principale de l'API était sa participation active à l'établissement d'un conseil du patronat. L'API travaille au regroupement des associations patronales. Il a spécifié que l'on comptait plus de 612 associations patronales et que, naturellement, ce grand nombre apportait de la division et de la confusion et une absence de politique patronale.

En terminant, M. Guy Darveau a souligné qu'un nouvel élan marquerait l'API et que les dirigeants d'entreprises semblaient de plus en plus conscients de leur absence sur le plan de la collectivité et qu'ils étaient de plus en plus nombreux ceux qui croyaient en la nécessité d'un reviel.

ENFIN, la voici la nouvelle méthode AUDIO-VISUELLE "VIVA"

Elle vous permet D'APPRENDRE L'ANGLAIS EN QUELQUES MOIS

La méthode "Viva" est l'une des plus modernes qui soient. Elle est partout ultra-rapide et garantie.

Sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite M. Rabbe Maurice Côté de la Librairie St-Jean, M. Paul Guay, M. Jean-Paul Levert, responsable pour l'opération et M. Jean Champagne, également responsable.

La promotion publicitaire a été confiée à la

**LIBRAIRIE ST-JEAN**

80, NOTRE-DAME-EST VICTORIANVILLE TEL.: 752-5430

## Franc... Parler

VICTORIANVILLE (RL) — En l'absence du maire Paul-André Poirier, c'est le maire suppléant, l'échevin Evariste St-Pierre qui présidait la dernière séance du conseil. Incidemment le maire Poirier qui devait se rendre à l'émission Télé-Métro du canal 10 lundi soir, pour parler de la ville de Victoriaville a été retenu à cause de la mauvaise température et son apparition à la télévision montréalaise sera retardée de quelques jours.

La Société St-Jean-Baptiste régionale a fait parvenir une lettre de félicitations au conseil de ville de Victoriaville, à cause de la propriété de la ville, des papiers à ordure et de fleurs l'été et de l'empressement à débayer la neige, lorsqu'il y a tempête.

— O —

Le règlement 186 N.S. prévoyant une hausse de tarif pour les taxis de Victoriaville a posé en deuxième lecture à la séance régulière du conseil de ville lundi dernier.

## Première manifestation du comité des loisirs du cours secondaire

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une première activité récréative est en organisation par le comité des loisirs du cours secondaire, comité formé dernièrement à Princeville par les élèves des classes supérieures des écoles Sacré-Coeur et Ste-Marie. Cette première activité consiste en un "sleigh ride" avec départ à 7h30 du soir, le samedi 5 février, sur l'avenue Gagné à l'École Sacré-Coeur.

Cette promenade sera suivie d'une soirée récréative à l'E-

## Concours de popularité à Tingwick

TINGWICK (RL) — Les membres de l'Exécutif de l'OTJ, toujours soucieux du bon développement tant physique que social des enfants, des adolescents (ES) qui leur sont confiés, ont résolu à leur dernière réunion d'organiser un grand concours de popularité pour venir en aide à leurs nombreuses activités présentes et futures. A cette fin, ils désirent couronner le roi et la reine de l'Oeuvre des Terrains de Jeux en mettant en relief le grand esprit d'initiative et de savoir-faire des étudiants et des étudiantes du cours secondaire.

Convaincus de l'appui tant moral que matériel des parents et des éducateurs qui ne négligeront rien pour la totale formation de leurs, ils ne doutent pas de la réussite d'une telle initiative.

Voici les noms des candidates et des candidats au titre de reine et de roi de l'OTJ ainsi que les noms de leurs supporters.

Miles Laurette Boutin, aidée de M. Réal Boutin, Charlotte Gagnon aidée de Mlle Agathe Blouin, France Morin aidée de Mlle Lisette Morin, Messieurs Yvon Pelletier aidé de M. et Mme Maurice Pellerin, Yvan Plourde aidé de M. et Mme Edmond Plourde, Denis Roy, aidé de M. et Mme Richard Roy.

La direction de l'OTJ offre à tous ses meilleurs vœux de succès. L'OTJ sollicite la contribution généreuse de la population afin d'aider les jeunes à grandir dans l'harmonie.

Mises de l'avant par la Consol près de St-Alexis

# Méthodes nouvelles d'exploitation forestière

## La taxe de vente presque doublée en cinq ans

LOUISEVILLE (M.B.) — Les états comparatifs de certains revenus, à l'administration municipale de la ville démontrent que la taxe de vente, qui était de \$30,320.23, en 1961, a atteint le montant de \$69,890.50, en 1966.

La taxe des locataires, avec \$16,780.87, est supérieure au chiffre de \$13,089.67, en 1961. En 1961, les taxes foncières générales étaient de \$52,084.58, alors qu'en 1966, elles sont de \$50,129.34.

Les loyers de bureaux, à la caserne, en 1966, totalisent \$7,363.72, alors qu'ils étaient de \$1,248.73, en 1961. A l'immeuble municipal de la rue Ste-Elisabeth, logent les agronomes et la Sûreté provinciale.

Au service de la police, un montant de \$38,700 est effectif, en 1966, alors que la somme, à ces fins, en 1961, était de \$10,335.52.

Il faut cependant ajouter que trois nouveaux policiers municipaux sont en service, depuis l'an dernier, et que des améliorations ont été apportées à l'équipement.

Depuis cinq ans, la ville bénéficie d'un octroi de \$5,000 annuellement pour l'O.T.J.

L'item déneigement était de \$10,923.52, en 1961, et il est passé, en 1966, à \$13,500. Encore là, l'amélioration est constante dans la machinerie et le service.

L'enlèvement des vidanges réclame \$12,000, en '66, et le montant affecté, en '61, était de \$6,786.64.

Section aqueduc

Les ventes d'eau, à taux fixes, avaient rapporté \$72,719.21, en 1961, et le montant de \$84,720 est prévu pour 1966. Quant aux ventes, aux compteurs, elles étaient de \$42,442.21, en '61, et sont de \$63,000, en '66.

En '66, les salaires à être versés sont de \$17,500, alors que 1961 présentait le chiffre de \$11,845.71. En '66, l'item Energie électrique ou autre, à l'usine de filtration, est de \$10,000, alors qu'il était de \$9,367.21, en '61.

Le service de la dette, à l'aqueduc, est de \$69,500, en '66, et en '61, sa colonne révélait le chiffre de \$69,052.44.

ST-ALEXIS DES MONTS (N. C.) — Une forte délégation de citoyens de St-Alexis étaient les hôtes d'honneur, dimanche dernier, de la Consolidated Paper Corporation Limited qui exploite la coupe du bois de pulpe au camp Trépanier, dans les limites forestières de la Basse Mattawin.

La délégation était pilotée par son Honneur le maire Léopold Bellemare, et le président de la Commission scolaire, de M. Jean-Louis Houle, président de la Jeune Chambre de St-Alexis, conjointement avec M. Paul-E. Proulx, surintendant du district à la Consol, le principal organisateur de cette visite industrielle.

Cette visite industrielle prévue dans le programme de relations extérieures de la Jeune Chambre, avait pour but d'initier les citoyens de St-Alexis, aux méthodes nouvelles d'exploitations forestières que met de l'avant, la compagnie Consol, de planification de zones d'opérations, prêtes pour la consommation industrielle de la pulpe, et du bois de sciage industrialisé. C'est au lac Marotte, que la compagnie fait l'expérience de la "coupe sélective" du bois, méthode de faire l'abattage de l'arbre, selon des normes rationnelles. A l'encontre de la "coupe à blanc", cette méthode permettra d'utiliser au maximum de rendement, le produit brut de la forêt.

Programme spécial

Camp Trépanier

Pour leur part, les hommes sous la direction de M.M. Roland Royer, i.f., en charge du département forestier de la Consol, et Jean Filteau, i.f., dans le district de la Basse Mattawin, visiteront les bûches là où on avait fait la "coupe sélective", des essences résineuses. On a de plus constaté, la façon de procéder au nettoyage des sous-bois, par l'abattage des corps impropres à la consommation,

logique, M. Maillet a déclaré que les enfants qui ont un an de moins que l'âge fixé pour l'admission en première année, pourront être admis s'ils remplissent par le fait même les autres conditions. Un total de 20 à 22 enfants pourront être admis dans chacune des classes.

En ce qui regarde le développement mental et la maturité affective, M. Maillet a allégué que les écoles maternelles admettent les enfants qui ont un développement normal pour leur âge et qui sont susceptibles de profiter de l'enseignement et de l'expérience de la vie en groupe.

Parlant de la santé et de l'état physique, le directeur a déclaré que les enfants exempts de maladie ou d'infirmité incompatibles avec la participation aux activités d'un groupe d'enfants normaux, sont admis dans les écoles maternelles.

Finalement, M. Maillet a dit que tout enfant qui demande à être inscrit, est soumis à un examen d'admission et que l'inscription aura lieu en février. Au jour et à l'heure fixée, les parents ou ceux qui en tiennent lieu se rendront à l'école accompagnés de l'enfant. L'institutrice doit rencontrer ce dernier pour l'observer et lui faire visiter le local de la maternelle.

Personnel

Lors d'une conférence de presse, M. Maillet a clairement indiqué que l'on ne confie pas une maternelle à n'importe qui. "Il faut procéder avec prudence, dit-il, et de façon progressive, de peur d'ouvrir dangereusement une échelle."

C'est pourquoi, selon le directeur des écoles, les commissaires de La Tuque n'envisagent de mettre sur pied que trois ou quatre maternelles pour septembre. "Par le fait même, ils veulent se montrer très prudents et réservés quant au choix de nos institutrices spécialisées en éducation préscolaire."

Admission

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

Le directeur général des écoles a émis les principales conditions d'admission à ces écoles. Elles se rapportent à l'âge chronologique, le développement mental et la maturité affective, la santé et l'état physique et finalement l'examen d'admission et l'inscription. Relativement à l'âge chronologique,

favorisant ainsi, la croissance rapide des arbres sains.

Le recyclage des zones de coupe de bois, permet de revenir à des périodes de 20 ans de profiter pleinement d'une forêt renouvelée, avec un gain de bois à texture de qualité, fournissant de plus de l'emploi périodique aux travailleurs. Cette façon rationnelle de procéder qui est établie au camp Trépanier, permettra à de nombreux bûcherons de St-Alexis de trouver du travail pour les 20 prochaines années, puisque dès l'an prochain, la compagnie Consol doit investir au-delà de \$100,000 pour la construction d'un camp - malte, du matériel et de l'équipement pour 300 hommes.

Cet aménagement basé sur le rythme de croissance des zones forestières est à la base de nombreuses recherches que la compagnie déploie par l'intermédiaire de ses spécialistes, de ses ingénieurs, de ses aviseurs techniques démontrant ainsi, une vaste action entreprise, pour bénéficier pleinement des forêts du Québec. Aussi, selon que l'indiquait M. Roland Royer, i.f., qui a travaillé à la préparation du mémoire que la compagnie a présenté au ministre Lucien Cliché, des Terres et Forêts du Québec, "nous reconnaissons la nécessité de préparer des plans d'aménagement régionaux permettant de définir les grands objectifs d'aménagement polyvalent pour chaque région. Notre compagnie s'est toujours efforcée de faire une planification forestière intensive dans son secteur particulier. Le travail exécuté en ce sens sur nos territoires s'avérera une aide précieuse aux aménagistes du gouvernement à qui sera confiée la préparation des plans régionaux."

Tout le groupe fut convoqué par la suite, à l'immense Cafétéria, à un "meeting" où,

ST-ALEXIS DES MONTS (M. B.) — Le jeune Mario Giguère, fils de M. Ubald Giguère, du 261 Notre-Dame, a été heurté par un camion, face au Garage Théo Plante, au cours de la journée de lundi.

Le camion était conduit par M. Armand Picotte, mais était la propriété de M. Jean-Marie Allard, de St - Paulin.

L'enfant a été transporté à l'hôpital Comtois par les ambulanciers Roméo Allard, de St-Alexis - des - Monts, mais a été presque immédiatement transféré à l'hôpital Ste-Marie, de Trois - Rivières. A Louiseville, le Dr Yvon Morinville lui avait prodigué les premiers soins.

Les constatations ont été faites par l'agent Jean - Luc Denis, de la Sûreté provinciale de Louiseville.

Un calendrier des campagnes de souscription suggéré

LA TUQUE (R.L.) — La Chambre de Commerce de La Tuque a adopté récemment une résolution dans le but de demander à la municipalité d'étudier la possibilité que le service des permis du département de police tienne un calendrier des différentes activités qui sont organisées dans le but d'amasser les fonds, "tag-day", tirages, campagnes de souscriptions ou autres.

Le porte-parole du mouvement a allégué que les associations qui organisent de telles campagnes auraient avantage à connaître à l'avance la date des activités des autres associations afin qu'il n'y ait pas duplication. L'on sait également que plusieurs organisations font leur campagne sur une base nationale à une date déterminée à l'avance, tel que la Croix-Rouge, Timbre de Noël, Société du Cancer, aide aux aveugles et autres.

Par ailleurs la Chambre de Commerce indique que les hommes d'affaires et les particuliers pourraient préparer leur budget et allouer les montants voulus aux organisations reconnues.

"Actuellement, de dire le porte-

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

"Il ne fait pas aucun doute, dit en terminant la Chambre, que si les associations prennent l'habitude de l'autorisation du chef de police tel que cela doit être fait, elles prendront également l'habitude de s'informer à l'avance des dates auxquelles auront lieu des activités semblables et pourront ainsi les juger, préférable choisir une autre date.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

Le mouvement mentionne qu'elle ne demande pas à la municipalité de régler les dates des campagnes, mais de fournir un service dont pourraient bénéficier les associations, les hommes d'affaires et la population en général.

COMPAGNIE QUEBECOISE

**NOUS DONNONS LES TIMBRES Gold Star AVEC TOUT ACHAT**

50 TIMBRES Gold Star EXTRA	CIRE CLAIR LIQUIDE DE "JOHNSON" Rabais 13c Bte 32 on. \$1.16	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	GATEAUX "STUART" BOITE FAMILIALE DE 8 39c
50 TIMBRES Gold Star EXTRA	"PLEDGE" POLI A MEUBLES DE "JOHNSON" BTE 6 1/2 on. 97c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	ROULES AU CHOCOLAT SWISS "STUART" BOITE DE 10 45c

25 TIMBRES Gold Star EXTRA	"LAVO" EAU DE JAVEL CONCENTREE CONT. 128 on. 69c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	BREUVAGE CHOCOLAT INSTANTANE "NESTLE QUIK" RABAIS 20c BTE 2 LBS 99c
----------------------------	--	----------------------------	---

25 TIMBRES Gold Star EXTRA	ENSEMBLE DE CIRAGE A CHAUSSURES DE "JOHNSON" COULEURS VARIEES 59c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	SOUPES "KNORR" Poulet et nouilles — Boeuf et nouilles — Poulet et riz CREME DE 2 POTS 75c
----------------------------	---	----------------------------	---

50 TIMBRES Gold Star EXTRA	SHAMPOING LOTION "HEAD and SHOULDERS" FORMAT 5 1/2 MOYEN 51c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	BISCUITS "PEEK FRAIN" DIGESTIVE, GOLDEN WHEAT, SHORTCAKE, RICE, CARAMEL CRUNCH. RICH TEA, 3 pots 79c
----------------------------	--	----------------------------	--

50 TIMBRES Gold Star EXTRA	"SECRET" DESODORISANT EN CREME POT MOYEN 52c	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE DE JEANE BENOIT 25 TIMBRES Gold Star En plus Fascicule No 3 seulement 99c
----------------------------	--	----------------------------	---

50 TIMBRES Gold Star EXTRA	"CREST" CREME DENTIFRICE RABAIS 20c TUBE Super Gros \$1.29	25 TIMBRES Gold Star EXTRA	LE NOUVEAU DETERGENT REVOLUTIONNAIRE DE PROCTER & GAMBLE Avec cette puissance qui donne au linge le véritable éclat du neuf!
----------------------------	--	----------------------------	--

RABAIS 3c Format rég.	39c	RABAIS 15c FORMAT GEANT	79c	RABAIS 30c FORMAT KING SIZE	129c
-----------------------	-----	-------------------------	-----	-----------------------------	------

**GAGNANTS SUPER BINGO**

\$100 Mme Albert Boudreau, 3479, Leupendash, Montréal — Mme Hervé Golin, 18, Chemin du Lac, St-Gabriel de Brandon — M. J.-B. Beauchamp, 147, rue St-Joseph, L'Assomption — Mme Robert Laramée, 100, rue Martin, St-Hilaire — A. Fernand Décaux, 83, Joron, Valleyfield.

\$300 Bon d'achats au Piazamart M. Octave Corbin 451, rue Joffre, Montréal.

**TRIS-RIVIERES National "IGA" 1305, rue Ste-Marguerite**

**TRIS-RIVIERES H.P. Isabelle - "IGA" 749, rue St-Maurice**

**TRIS-RIVIERES National "IGA" 1579, rue Lavolette**

**CAP-DE-LA-MADELEINE Marché G. Boisvert 66, rue Toupin**

**CAP-DE-LA-MADELEINE National "IGA" 155, rue Fusay**

**SHAWINIGAN Shop & Save "IGA" 2393, rue St-Marc**

**SHAWINIGAN-SUD Shop & Save "IGA" 2105, 5e Avenue**

**GRAND-MERE Shop & Save "IGA" 871, 6e Avenue**

**LOUISEVILLE Marché St-Jacques "IGA" 23, St-Aimé**

**LA TUQUE Achetes et Epargnes "IGA" 547, St-Louis**

**TRIS-RIVIERES National "IGA" 1305, rue Ste-Marguerite**

**TRIS-RIVIERES H.P. Isabelle - "IGA" 749, rue St-Maurice**

**TRIS-RIVIERES National "IGA" 1579, rue Lavolette**

**CAP-DE-LA-MADELEINE Marché G. Boisvert 66, rue Toupin**

**CAP-DE-LA-MADELEINE National "IGA" 155, rue Fusay**

**SHAWINIGAN Shop & Save "IGA" 2393, rue St-Marc**

**SHAWINIGAN-SUD Shop & Save "IGA" 2105, 5e Avenue**

**GRAND-MERE Shop & Save "IGA" 871, 6e Avenue**

**LOUISEVILLE Marché St-Jacques "IGA" 23, St-Aimé**

**LA TUQUE Achetes et Epargnes "IGA" 547, St-Louis**

**TRIS-RIVIERES National "IGA" 1305, rue Ste-Marguerite**

**TRIS-RIVIERES H.P. Isabelle - "IGA" 749, rue St-Maurice**

**TRIS-RIVIERES National "IGA" 1579, rue Lavolette**

**CAP-DE-LA-MADELEINE Marché G. Boisvert 66, rue Toupin**

**CAP-DE-LA-MADELEINE National "IGA" 155, rue Fusay**

**SHAWINIGAN Shop & Save "IGA" 2393, rue St-Marc**

**SHAWINIGAN-SUD Shop & Save "IGA" 2105, 5e Avenue**

**GRAND-MERE Shop & Save "IGA" 871, 6e Avenue**

**LOUISEVILLE Marché St-Jacques "IGA" 23, St-Aimé**

**LA TUQUE Achetes et Epargnes "IGA" 547, St-Louis**

**TRIS-RIVIERES National "IGA" 1305, rue Ste-Marguerite**

**TRIS-RIVIERES H.P. Isabelle - "IGA" 749, rue St-Maurice**

**TRIS-RIVIERES National "IGA" 1579, rue Lavolette**

**CAP-DE-LA-MADELEINE Marché G. Boisvert 66, rue Toupin**

**CAP-DE-LA-MADELEINE National "IGA" 155, rue Fusay**

**SHAWINIGAN Shop & Save "IGA" 2393, rue St-Marc**

**SHAWINIGAN-SUD Shop & Save "IGA" 2105, 5e Avenue**

**GRAND-MERE Shop & Save "IGA" 871, 6e Avenue**

**LOUISEVILLE Marché St-Jacques "IGA" 23, St-Aimé**

**LA TUQUE Achetes et Epargnes "IGA" 547, St-Louis**

AMÉLIORÉE POUR FACILITER LE MÉLANGE

**Une consistance lisse et**



**crémeuse et si facile à servir!**

Quel est le secret du gruau d'avoine Gerber qui plaît tant aux bébés? C'est sa texture crémeuse et onctueuse, mélangée avec du lait ou ajoutée à la formule. Quelle saveur exquise et succulente... bien faite pour flatter les jeunes palais. Le gruau d'avoine contient aussi du fer... qui contribue à la formation des globules rouges.

Vous pouvez obtenir une consistance parfaite en quelques secondes seulement. Il suffit de mélanger ces minuscules flocons d'avoine au liquide. Et voilà! Vous obtenez immédiatement un mélange crémeux, onctueux et lisse dont la consistance reste la même pendant toute la durée du repas... juste au goût de bébé.

La sélection et la cuisson de toutes les céréales Gerber sont rigoureusement contrôlées par les spécialistes Gerber qui travaillent uniquement dans le but d'améliorer l'alimentation des bébés.

**Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés!**

Aliments Gerber pour bébés MARIANA FALLS, CANADA

**R. CHATILLON OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE LUNETTES**

Tous les jours de 9 hres a.m. - 5 hres p.m. excepté le samedi après-midi. Le soir : sur rendez-vous.

72, Brassard - Nicolet Tél.: 293-4952

**Joffre Gagnon Comptable public enregistré**

Place 21 Mars 111, rue Georges

Nicolet, Qué. Sorel, Qué.

Tél.: 293-5896 Tél.: 743-7903